

# AVIS MOTIVE DES MEMBRES DU JURY

## A/ PROJET A

### a. Qualité architecturale et respect du programme

Commentaires et note sur 5 (pondération : note X 6)

Programme homogène s'inscrivant dans le futur projet de requalification du site notamment en prenant en compte le futur lotissement de la prairie de l'Oly et de ses bâtiments existants.

Bonne présentation du projet permettant de concevoir un programme en phase à la fois avec des matériaux de qualité (façade en pierre, vitrage et traitement sécurisant aux abords de l'école).

Projet conforme au programme.

**NOTE : 4 X 6 = 24**

### b. Qualité de la note technique et financière

#### 1. Note financière sur 2,5, coefficient 4 – 1,96 x 4 = 7.84

Proposition financière : 5 507 000 .00 € HT

Compte tenu du descriptif technique proposé, une proposition différente sur certains corps d'état peut permettre de réaliser certaines économies.

Valeur au m2 :  $\frac{5\,507\,000}{3430.75} = 1605.18$  € HT

Ce projet apparaît onéreux au regard de cette proposition.

L'écart inférieur de ce projet peut correspondre entre autre à la mise en place d'une G.F.B.

#### 2. Note technique sur 2,5 coefficient 4 – 2,5 x 4 = 10

Bonne orientation des classes, grandes largeurs en façade, confort des élèves.  
Concernant les sanitaires maternels, de multiples pôles sont proposés évitant les longs couloirs aux élèves.

Dortoirs : surveillance aisée.

Bon positionnement du logement de gardien. Surveillance des accès.

Les entrées des écoles sont distinctes, laissant les flux des élèves se réguler avec aisance.

**SOIT UN TOTAL POUR LE CANDIDAT A SUR LA NOTE TECHNIQUE ET FINANCIERE DE 17,84/20**

**TOTAL GLOBAL = 41.84/50**